

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 17

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans notre série «Les îles»: la Suisse

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

En cette période de vacances et dans les échos de notre fête nationale, il me paraît intéressant de relever la popularité des îles en tant que destinations touristiques et de recommander aux amoureux de l'insularité un nouveau but de voyage: la Suisse. 339

En effet, par la grâce d'une votation où tout le monde ne savait peut-être pas exactement de quoi l'on parlait, notre pays a accédé au statut d'île.

Si l'avion ou le bateau permettent de franchir détroits ou océans afin de débarquer en Angleterre ou en Polynésie, les obstacles à franchir pour *quitter* – pour un jour, un mois ou un an – l'île helvétique sont d'une autre nature. Attente et contrôles accrus aux frontières ne sont qu'un moindre mal. Où les choses se gâtent, c'est dans le domaine des études ou du travail. On a pu lire récemment que même le renouvellement d'un permis de travail en Allemagne va placer les Suisses au quatrième rang des priorités parmi les candidats à un poste. Il va falloir des trésors d'imagination pour ouvrir à nos jeunes gens les portes des meilleures universités européennes.

La voie des accords bilatéraux, prônée comme un substitut aux accords généraux dans le cadre de l'EEE, s'avère des plus rocailleuses; il n'y a que la Suisse pour en proclamer l'urgence, face à des partenaires qui ont d'autres chats à fouetter. L'heure est bien tardive pour les concessions de la part de la Suisse: bientôt pourrait sonner celle des ultimatums qui lui seront imposés.

Une rétrospective d'une trentaine d'années nous montre l'image d'une Suisse admirée (parfois enviée, il est vrai), citée en exemple comme démocratie-témoin, novatrice et consensuelle, recherchée en tant que partenaire. Ignorons un instant le sombre reflet masochiste de la Suisse actuelle donné par une grande partie de notre presse et voyons ce qui reste du modèle de naguère. La frilosité et le repli sur soi semblent les caractéristiques les plus voyantes de nos contemporains: les quelques rares projets d'importance nationale que nous avons encore pu concevoir sont littéralement noyés dans des océans d'oppositions trop souvent marquées au coin du plus myope des égoïsmes.

L'enthousiasme pour les grandes idées est bien retombé. Alors que l'écologie, dans son sens le plus large, devrait donner l'occasion d'une nouvelle synergie des volontés et des moyens, elle est dévoyée comme alibi à une opposition tous azimuts, d'une part, et sert de bouc émissaire aux rancœurs des inconditionnels de la croissance économique à tout prix, d'autre part.

Les phénomènes psycho-sociaux à la base de cette dégradation ne sont certes pas propres à la Suisse, mais on déplorera qu'ils conduisent à son isolement, face à des partenaires engagés – cahin-caha, mais engagés tout de même – sur le chemin d'une meilleure collaboration entre eux.

Ce repli devrait nous interdire de condamner les errements de politiques à l'élaboration et à la discussion desquelles nous n'avons pas voulu participer.

Les revers et les vexations vers lesquels nous allons ne sont-ils pas la revanche de ces travailleurs étrangers, naguère venus en solliciteurs et aujourd'hui habilités à nous considérer avec une certaine condescendance? Nous aurons beau répéter que la Suisse reste en Europe, même après le 6 décembre 1992, il nous faudra redoubler d'efforts pour en convaincre ceux dont nous aurions pu être les partenaires à part entière et pour qui nous sommes des quémandeurs.

La Suisse, une île? Ce n'est pas sa perte, mais au moins l'occasion d'un soubresaut salutaire, une fois fait l'inventaire de ce que nous avons perdu et de ce qui nous reste.